



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU
16 Juillet 2018

L'an deux mil dix-huit, le **SEIZE JUILLET** à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

Etaient présents : L.BISCARRAT – Maire – JC.AILLOT – C.MAFFRE – GA.FLEURY - G.CLEMENSON – A.DEL BASSO – F.PANZA – M.QUESTA – Adjoint M.CHRETIEN – G.RATAJEZAK – H. FAURE – L.CHAVANY - P.RELING — T.VERMEILLE – S.TRIBOLET – L.BUFFA – P.BELMONTET – T. FLEGON – P.VERGER – *Conseillers municipaux*

Excusés représentés : C.ORTIZ par L.CHAVANY / PR.MARTIN par M.QUESTA
S.MOLINET-LECLAIRE par C.MAFFRE / MC.FOLIO par T.VERMEILLE

Excusés non représentés : A.SCIACQUA-LERIDON – S.CAPPEAU-FREJABUE - E.CRETIN-RAFFET – A.PERIN

Secrétaire de séance : L.CHAVANY

Secrétaire de séance adjointe : Magalie LEFER – Directrice Générale des Services ne participant pas aux débats

La séance est déclarée ouverte à 19 h 05

Le Conseil Municipal :

- **DESIGNE** à l'unanimité, Mme Laurence CHAVANY, en qualité de secrétaire de séance.
- **APPROUVE** par 16 voix pour, 6 abstentions (T VERMEILLE / S. TRIBOLET / MC. FOLIO / L. BUFFA / P. BELMONTET / T. FLEGON) le compte-rendu du Conseil Municipal du 6 Juin 2018.
- **PREND ACTE** de la communication par M. le Maire de la décision prise en vertu de ses délégations de pouvoir :
* Décision n° 2018 – D009 du 29 Mai 2018 – Aliénation d'un véhicule communal
- **APPROUVE** par 21 voix pour, 2 abstentions (P. BELMONTET / T. FLEGON), la modification des délégations du Conseil Municipal au Maire.
- **DECIDE** par 17 voix pour, 4 contre (L. BISCARRAT / GA FLEURY / M. QUESTA / G. RATAJEZAK), 2 abstentions (F. PANZA / M. CHRETIEN), d'annuler et remplacer sa délibération du 12 Avril 2018 relative aux compteurs Linky et décide que les compteurs électriques ne seront pas remplacés par des compteurs Linky sauf en cas de délibération expresse du conseil municipal et de demande expresse de la part d'un administré.
- **APPROUVE** à l'unanimité, la modification du tableau des effectifs communaux.
- **AUTORISE** par 22 voix pour, 1 abstention (P. VERGER), la vente d'une parcelle communale cadastrée AR 405 de 56 m2 au profit de Mme Elodie NOUVEAU pour un montant de 3 000 €.
- **FIXE** à l'unanimité, les tarifs des services périscolaires et extra-scolaires pour l'année scolaire 2018-2019 ainsi que les modalités relatives aux inscriptions et au paiement des tarifs.
- **APPROUVE** à l'unanimité, le règlement intérieur des services périscolaires applicables à compter de l'année scolaire 2018-2019.

- **APPROUVE** à l'unanimité, le règlement intérieur de l'ALSH extra-scolaire municipal applicable à compter de l'année scolaire 2018-2019.
- **ENTEND** diverses communications sur le fonctionnement des services.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

Fait à JONQUIERES le 17 Juillet 2018

Le Maire,
Louis BISCARRAT



La Secrétaire de Séance,
Laurence CHAVANY

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be the signature of Laurence Chavany.